

Membre Fondateur

- De la Fédération Internationale des Journalistes
- De L'Union Syndicale Solidaire

**ASSEMBLEE GENERALE 2007****MOTION****QUELLES CAMERAS ? POUR
QUEL USAGE ?**

Les journalistes réunis en Assemblée Générale s'interrogent sur les motivations qui ont amené la Direction Générale à imposer, sans concertation préalable avec les premiers intéressés (les JRI), les nouvelles caméras XD Cam en remplacement des Bétas SX.

Les XD Cam à l'usage, se révèlent inférieure en qualité d'image à la SX (images voilées, bruit...). D'autant plus inquiétant au moment où se profile l'arrivée de la Haute Définition et où le taux d'équipement des ménages en écrans HD est exponentiel. Le téléspectateur restera-t-il longtemps fidèle à une chaîne technologiquement dépassée ?

Les XD Cam, déjà utilisées dans différents BRI, BEX et locales, ont fait l'objet de la part des utilisateurs, de nombreuses réserves via notamment les instances de concertations (DP CE).

L'affaire cependant semble entendue, c'est la politique du fait accompli. Pas de discussion, à chacun sa XD cam.

Par ailleurs, les nouvelles utilisations possibles de cet outil ne manquent pas de nous interroger : Qu'en est-il des possibilités de dérushages, de sélection des plans, et puisque il faut appeler les choses par leur nom : de montage ? Des questions qui se posent dans un contexte rendu difficile par l'absence de débat dans les rédactions et de réflexion sur les calendriers de déploiement et de formation.

Certes, les JRI sont très attachés au suivi et à la sélection de leurs images. Ils sont prêts à assumer au moyen de ce nouveau matériel, en concertation avec les journalistes rédacteurs, la sélection des rushes utile à la pertinence des reportages. Mais ils ne sauraient en aucun cas se substituer à ce maillon indispensable que sont les monteurs.

Le SNJ réunit en Assemblée Générale mandate le Bureau National pour exiger de la Direction de garantir aux journalistes des conditions de formation et d'utilisation conformes aux principes de notre profession.

Paris, le 2 octobre 2007